

OPINION

Ô temps, suspends ton vol...

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (SÉD)

Bien des politiciens, obnubilés par leurs calendriers politiques respectifs, me semblent avoir adopté l'attitude temporisatrice d'Alphonse de Lamartine, oubliant que les marchés n'aiment pas du tout l'indécision et qu'ils la sanctionnent par la baisse des cours. Procédons à un tour d'horizon.

Le monde entier, dont M. Trump, attend les élections de mi-mandat du 6 novembre prochain aux États-Unis pour savoir comment s'établissent les nouveaux rapports de forces au Congrès et au Sénat. Le président escompte valoriser son bilan : une entente sur les armes stratégiques avec la Corée du Nord, la croissance soutenue de son économie, un accord commercial avec le Mexique et le Canada. Ses voisins ont dû consentir au retour aux États-Unis d'une partie de la production automobile et à une plus grande ouverture du marché canadien aux produits laitiers américains, et ces deux pays ont obtenu de pouvoir vendre aux États-Unis 2,6 millions de véhicules de tourisme exempts de taxes.

Le gouvernement américain tournant au ralenti, l'OTAN n'avance guère : les ministres de la Défense se sont réunis les 3 et 4 octobre à Bruxelles pour faire le point sur la mise en œuvre des décisions du Conseil atlantique de juillet dernier. Les recrutements nécessaires pour rendre opérationnels les deux nouveaux commandements, celui d'Ulm, chargé d'améliorer la mobilité intra-européenne et celui de Norfolk, qui s'occupe de la mobilité transatlantique, devraient être étalés sur les trois prochaines années. Pour montrer la capacité des alliés à déployer rapidement leurs forces, l'OTAN compte sur l'exercice Trident Juncture, qui aura lieu à la fin du mois d'octobre en Norvège. Quant à la réforme du secrétariat international de l'OTAN, elle patine sur les droits acquis des États membres. Les Européens et le Canada ont augmenté leurs dépenses de défense de 5,2% l'an dernier et de 41 milliards \$ sur les deux dernières années. Ils maintiennent l'objectif des 2% du PIB consacrés à la défense en 2024, là où M. Trump exigeait 4% cet été.

Début septembre, M. Juncker a décrit devant le Parlement européen l'état de l'Union européenne (UE), pour la dernière fois. En fait, il s'est limité à quelques annonces. L'effectif des garde-côtes et garde-frontières européens passera de 1.500 à 10.000 personnes en 2020, ce qui reste à financer, à hauteur de 12 milliards €. Un partenariat économique avec les États-Unis et un autre avec l'Afrique, dont le flou égale l'inconsistance, sont envisagés.

Depuis 2003, il est question de doter l'UE d'un quartier général (QG) opérationnel, pour pouvoir planifier et conduire des opérations militaires à l'instar de l'OTAN. Le Royaume-Uni s'y oppose. Aujourd'hui, il est rejoint par les États baltes, la Pologne, les Pays-Bas et la Belgique. Si la France, l'Allemagne, Chypre, la Finlande et l'Espagne appuient ce projet, c'est avec des nuances : Berlin veut une structure civilo-militaire, regroupant le commandement des missions militaires (Military Planning and Conduct Capability ou MPCC) et celui des missions civiles (Civilian Planning and Conduct Capability ou CPCC), Paris préfère un QG purement militaire. En attendant un accord, la MPCC est confinée aux opérations non exécutives de l'UE.

L'Agence européenne de défense se réjouit d'avoir pu acquérir 8 avions ravitailleurs Airbus A330 Multi Role Tanker Transport (MRTT), en coopération avec l'Organisation conjointe de coopération de coopération en matière d'armement (OCCAR), qui regroupe la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la Belgique et l'Espagne, en profitant de l'exonération fiscale de la NATO Support and Procurement Agency (NSPA). Le financement est assuré sur la base d'un *memorandum of understanding* signé entre les Pays-Bas et le Luxembourg en 2016, et élargi à l'Allemagne et à la Norvège. D'autres avions pourraient s'ajouter à la flotte européenne, la Belgique prévoyant d'acquérir un MRTT et deux Air-to-Air Refuelling (AAR) kits pour ses futurs A400M, ce qu'ont déjà fait l'Allemagne, le Luxembourg, la France et l'Espagne. En y ajoutant les flottes nationales, en particulier française et britannique, l'Europe dispose de 42 ravitailleurs, de

12 modèles différents. Il nous faudrait 40 MRTT de plus. Les États-Unis ont 550 ravitailleurs, de 4 types différents.

Si l'établissement d'une simple flotte de transport et de ravitaillement en vol est aussi laborieux, alors que cette capacité est politiquement peu sensible, le risque de perte ou de dommage collatéral étant minime, chacun peut se rendre compte que la coopération intergouvernementale n'est pas capable de créer une capacité européenne de combat aérien ou de réaliser une percée dans le domaine de la sécurité et de la défense. Les avancées de l'UE dans ce domaine ne sont que poudre aux yeux des électeurs, même si certains industriels y trouvent leur compte.

Le Fonds européen de défense (FED) doit encore être inscrit dans le prochain cadre financier pluriannuel. Il comporterait alors une Action préparatoire sur la recherche de 90 millions € sur 3 ans à partir de 2017, puis de 4,1 milliards €

sur 7 ans, ainsi qu'un programme pour l'industrie de défense, doté de 500 millions € de 2017 à 2019, puis de 8,9 milliards € sur 7 ans. Je rappelle que sur cette période, les États membres dépenseront de façon très peu efficiente entre 1.500 et 2.000 milliards € pour notre défense.

25 États membres de l'UE ont lancé la Coopération structurée permanente (CSP), 9 années après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Elle n'est qu'un ensemble de projets, dont 17 visent à améliorer à moyen terme l'appui médical aux opérations, les liaisons radio, la cybersécurité, l'action maritime, etc. D'autres tendent à optimiser le support logistique aux opérations, la formation, etc. D'autres encore devraient être adoptés en novembre 2018.

La revue coordonnée de défense devrait elle aussi permettre de réduire les faiblesses capacitaires, en coordination avec la planification de défense de l'OTAN et avec le FED, qui octroie aux projets de la CSP une prime de 10%, pour motiver les États membres à coopérer. La CSP étant trop inclusive, l'Initiative européenne d'intervention (IEI) proposée le 26 septembre 2017 à la Sorbonne par M. Macron a été lancée le 25 juin 2018 par 9 États membres. Elle est censée développer une culture stratégique commune, une force conjointe d'intervention, une doctrine d'emploi commune, un budget commun de la défense et une académie européenne du renseignement. Or, elle ne peut plus compter sur le moteur franco-allemand.

La France souffre de l'atonie de son économie. L'inflation accélère et le moral des entreprises faiblit, ce qui entraîne la diminution de la création d'emplois et la persistance du chômage. Le commerce extérieur est en déficit, celui des comptes publics est prévu à 2,8% du PIB en 2019. Dans ces conditions, M. Macron pourra-t-il maintenir tout au long du quinquennat la hausse du budget de la Défense, qui est passé de 32 milliards € en 2016 à 33,5 milliards € en 2017, puis à 35,3 milliards € en 2018, alors que le budget 2019 est annoncé à 36 milliards ? A sept mois des législatives européennes et après seulement un an de pouvoir, la popularité de M. Macron est tombée à 30%. Les démissions de ministres se multiplient.

L'Allemagne tente de protéger ses exportations de voitures en bloquant le projet français de taxation par l'UE des géants américains du numérique et de réforme de la zone euro. La coalition de Mme Merkel vit des tensions politiques permanentes. Un sondage réalisé fin septembre situe la CDU-CSU à 27% des intentions de vote, l'extrême droite AfD à 17%, le SPD à 16%, les Verts à 15%, l'extrême gauche (Die Linke) à 11% et les libéraux du FDP à 10%.

L'analyse des propos tenus, lors de l'Université d'été de la Défense française, les 9 et 10 septembre 2018, par la ministre des Armées, Mme Parly, et par la ministre de la Défense, Mme von der Leyen, montre que sous l'indéfectible amitié franco-allemande, se cache une profonde divergence de vues.

Pour Mme Parly, même si l'Alliance atlantique reste le pilier de la sécurité transatlantique, l'Europe doit assumer davantage ses responsabilités en matière de défense et de sécurité. Le FED devrait donc considérablement augmenter. Elle propose de mener un travail de réflexion sur la solidarité européenne et l'article 42, § 7, dans toutes ses dimensions, et de relever le défi des capacités et des opérations. Elle veut une autonomie stratégique, opérationnelle, industrielle et politique.

Mme von der Leyen a répondu que le FED restera limité à 13 milliards € pour la période de 2021 à 2027. Une autonomie stratégique bien comprise

s'appuie sur une analyse commune et objective de la situation stratégique. L'OTAN, en raison des capacités dont elle dispose, reste indispensable pour la défense collective et la sécurité de l'Europe, telle que définie dans l'article 5 du traité de l'Atlantique nord. L'autonomie stratégique ne signifie pas se détourner de l'OTAN, mais bien se tourner vers l'Union européenne de défense, connue en France sous la dénomination d'Europe de la défense. L'article 42, § 7, a été invoqué une fois, par la France, en 2015, après les attaques terroristes à Paris. L'Allemagne a réagi immédiatement. Enfin, Mme von der Leyen se pose la question de savoir comment faire converger notre action en matière diplomatique, militaire ou en politique de développement.

La question me semble pertinente : la France et l'Allemagne veulent construire ensemble les futurs systèmes de combat aérien et véhicules blindés de combat, mais elles ont des règles diamétralement opposées d'exportation et d'engagement opérationnel de ces matériels.

Au Royaume-Uni, 45% des membres du parti *Tory* veulent un accord avec l'UE sur le modèle canadien (le CETA), 37% sont en faveur du *no deal* et 8% du modèle norvégien. 45% estiment que Mme May doit démissionner avant les prochaines élections, 35% qu'elle doit le faire maintenant et 19% qu'elle ne doit pas partir. Les députés *Tories* au parlement de Westminster sont aussi divisés que les militants : quarante d'entre eux voteraient avec le *Labour* contre le *no deal* mais un *deal* avec l'UE serait rejeté par une coalition europhobe.

La question de la frontière avec l'Irlande du Nord, dont les habitants ont majoritairement voté *Brexit*, est cruciale. Contrairement à l'UE, Mme May refuse que l'Ulster reste dans l'espace économique commun, car cela disloquerait le Royaume-Uni, tant sur le plan économique que constitutionnel. Cependant, après le congrès *Tory* tenu à Birmingham, ce 2 octobre, le parti DUP, qui représente les protestants d'Irlande du Nord et qui permet à Mme May d'être majoritaire à Westminster, a annoncé vouloir voter contre toute nouvelle règle et contre tout nouveau contrôle qui restaurerait une frontière entre le nord et le sud de l'Irlande.

Une frontière au milieu de la mer d'Irlande me semble donc inéluctable. Il appartiendra aux habitants de l'île de Man de choisir entre l'UE et le Royaume-Uni. Le retour de Gibraltar à l'Espagne, plus anecdotique, est tout aussi problématique car éminemment symbolique. Comment dès lors rêver d'un accord sur le Brexit, à 28, en dernière minute ?

En Italie, le gouvernement a présenté un budget en déficit de 2,4% du PIB, au lieu des 0,8% convenus entre le gouvernement précédent et la Commission européenne. Le *spread* entre le taux d'intérêt de la dette allemande et celui de la dette italienne a rapidement augmenté. Celle-ci dépasse 2.300 milliards €, soit 130% d'un PIB dont la hausse ne devrait pas dépasser 1,1% en 2019, 2020 et 2021. Avec une inflation de 1,3% et un déficit public de 2,4 à 2,9%, la dette atteindra 135% du PIB en 2021. Une dégradation d'un point du *rating* de la dette italienne par une ou plusieurs des agences provoquerait une nouvelle hausse du *spread*. Si le *rating* chutait de deux points, la dette deviendrait spéculative, ce qui interdirait notamment aux assureurs d'acheter de la dette italienne. Cela fragiliserait les banques italiennes, espagnoles et françaises, ... et la zone euro.

Paolo Leschiutta, Senior Vice President chez Moody's, l'agence de *rating*, estime que, malgré les améliorations apportées à la zone euro depuis 2008, celle-ci demeure vulnérable sur le plan économique : les niveaux d'endettement et les prix des actifs sont très élevés, les actions envisageables pour soutenir la croissance sont peu nombreuses et des innovations de rupture perturbent de plus en plus de secteurs. Il constate en outre que la London School of Economics, il a écrit maintes fois que la zone euro est fragile politiquement, parce que nous avons une union monétaire qui n'est pas ancrée dans une union politique.

En Belgique, tout est suspendu aux élections communales et provinciales du 14 octobre, y compris le remplacement des avions de combat et des véhicules blindés. Les autorités ne semblent pas se préparer aux conséquences du Brexit, qui pourrait coûter 21.000 emplois en Flandre et 5.000 en Wallonie.

Au Luxembourg, les élections législatives auront également lieu le 14 octobre. Selon les sondages, les électeurs ne veulent plus entendre parler de la coalition bleue-rouge-verte et souhaiteraient passer à une alliance entre les chrétiens-démocrates et les verts.

La carence généralisée des gouvernements des États nations impose de mettre fin d'urgence à l'absence d'unité de décision politique et stratégique en Europe, en fédérant ceux des États membres qui ne sont pas dans le déni par rapport au quadruple défi devant lequel nous sommes placés : stratégique, sécuritaire, économique et social. Si les gouvernements européens n'apportent pas de réponses satisfaisantes à ces défis, les électeurs pourraient les sanctionner en mai 2019.

ÉRIC DE BEUKELAER et BRUNO COLMANT

Éric de Beukelaer Bruno Colmant

LE PRÊTRE ET L'ÉCONOMISTE

Regards croisés sur l'avenir de la société

Propos recueillis par Henri Deleersnijder

Renaissance du Livre RL

Renaissance du Livre RL

www.renaissancedulivre.be